

# La Famille Sa-Fa



Rome 28/01/2012



# La Famille Sa-Fa

## Introduction

La “Famille Sa-Fa” est formée par l’Institut des Frères de la Sainte-Famille et les personnes et associations qui partagent sa spiritualité et sa mission dans divers degrés de participation et d’engagement (Orientation 7 de 36 Chapitre général).

La conception de l’Eglise comme Peuple de Dieu et l’Eglise comme communion, promues par le Concile Vatican II, ont été la clef pour le développement d’un processus de valorisation de chacune des vocations et la complémentarité entre elles, ainsi que le partage des charismes personnels et institutionnels.

L’Exhortation Apostolique *Christifideles Laici* de Jean-Paul II invite à mettre les charismes en commun: « Ils sont donnés à une personne déterminée; mais ils peuvent être aussi partagés par d’autres, de sorte qu’ils se maintiennent à travers le temps comme un héritage vivant et précieux, qui engendre une affinité spirituelle particulière entre de nombreuses personnes”. “Selon la logique du dynamisme généreux qui les a fait jaillir, les dons du Saint Esprit exigent de tous ceux qui les ont reçus qu’ils les exercent pour la croissance de toute l’Eglise, comme nous le rappelle le Concile » n° 24.

L’incorporation de laïcs aux œuvres éducatives et catéchétiques de l’Institut a fait naître un processus de coresponsabilité dans la mission et un sentiment d’appartenance à l’institution parmi ces nombreux laïcs, que même si parfois ce n’est pas bien défini, on perçoit dans l’adhésion aux éléments distinctifs de l’Institut, comme par exemple: les symboles, les fêtes, les patrons, les devises, le style de relation et de gestion, le projet éducatif, etc....

Quelques laïcs proches des communautés des Frères ont montré un certain intérêt pour la spiritualité propre de l’Institut. Cette attraction par la spiritualité s’est développée au fur et à mesure qu’ils ont connu des aspects plus concrets de cette dernière qui leur servaient pour leur propre vie et elle a continué de mûrir sur la base d’une plus grande conscience et d’engagement de laïcs promus par l’Eglise à partir de Vatican II. L’intérêt éveillé par la spiritualité a continué de se renforcer dans une connaissance théorique et dans une expérience de vie de celle-ci.

Les processus ont continué jusqu’à ce qu’on voit présentement, parmi nous aussi, ses fruits mûrs. La réforme des Constitutions des Frères de la Sainte-Famille de 2007 le constate en ajoutant à son N° 4 bis: “Les Frères accueillent comme un don de l’Esprit-Saint l’intérêt que des personnes et des groupes portent à leur charisme. Ils y voient un appel à vivre la communion ecclésiale dans la complémentarité des vocations. Leur charisme peut être partagé avec les laïcs et les prêtres, qui sont invités à participer, sous différentes formes, à la spiritualité et à la mission de l’Institut”.

Le Frère Gabriel Taborin est le point commun de référence en tant que Fondateur de l’Institut, auquel il a donné le nom et qu’il a mis sous le patronage de la Sainte-Famille. Ceux qui partagent le charisme du Frère Gabriel trouvent dans la Sainte-Famille l’inspiration pour leur vie et leur action.

La constatation que la Famille Sa-Fa existe aujourd’hui et se développe est un motif de reconnaissance et d’engagement. Reconnaissance parce que “Les charismes sont à *accueillir avec reconnaissance* par celui qui les reçoit, mais aussi par tous les membres de l’Eglise” Cfl 24. Et engagement parce que: “Ils sont, en effet, une merveilleuse richesse de grâce pour la vitalité apostolique et pour la sainteté de tout le Corps du Christ” Cfl 24.

Il revient à la Famille Sa-Fa de promouvoir sa vitalité spirituelle, la fraternité, la communion ecclésiale, la formation et la mission assignée.

Le présent document se propose de présenter l’identité de chaque groupe et les relations existantes entre eux, comme un service à une meilleure compréhension de la réalité, comme une proposition de communion pour chercher un soutien réciproque en vue de leur mission évangélicatrice et humanisant dans l’Eglise et dans la société.

# 1. Identité de chaque groupe

## 1. 1. L'Institut des Frères de la Sainte-Famille

L'identité de l'Institut est exprimée dans ses *Constitutions* et dans le *Code de Droit Canonique* (573 – 709). Les principaux traits qui forment cette identité sont:

- « L'Institut des Frères de la Sainte-Famille, fondé dans le diocèse de Belley par le Frère Gabriel Taborin, est un Institut religieux de Frères, de droit pontifical, approuvé le 28 Août 1841 » (*Constitutions* art. 1).

- « Religieux, ses membres, répondant à l'appel du Père, sous l'impulsion de l'Esprit-Saint, consacrent leur vie à Dieu dans l'Eglise selon le charisme de l'Institut. Ils tendent à la perfection de la charité en communauté, en suivant de près Jésus-Christ, selon l'Evangile, par la pratique des vœux publics de chasteté, de pauvreté et d'obéissance et dans la fidélité aux présentes Constitutions (*Constitutions* art. 2).

- « Les diverses maisons de l'Institut ne forment qu'une seule famille dispersée pour le service de Dieu, mais unie par le lien de la charité, par un même esprit, une même spiritualité et une même mission d'Institut. Les maisons sont réunies, sous le même Supérieur en une partie immédiate de l'Institut qui, érigée canoniquement, est appelée Province (*Constitutions* art. 187). « L'autorité est exercée dans l'Institut par un gouvernement général, provincial et local (*Constitutions* art. 188).

## 1. 2. L'Association Fraternités Nazaréennes

Dans le Plan de vie, « Pour vivre en Fraternité », se trouve définie l'identité de l'Association Fraternités Nazaréennes en ces termes:

« Les Fraternités Nazaréennes sont constituées en Association de fidèles dans l'Eglise, associée à l'Institut des Frères de la Sainte-Famille de Belley, en conformité avec le C.D.C. canon 677, 2.

« Les membres des Fraternités Nazaréennes vivent leur vocation baptismale dans leur milieu (famille, paroisse, poste de travail), selon le charisme nazaréen du Frère Gabriel, pour le rayonner dans l'Eglise et dans le monde. Dans leur propre condition de vie, les membres de ces groupes s'engagent à vivre l'Evangile dans le quotidien de leurs actes ordinaires. Le travail, la prière, la fraternité vécus à Nazareth sont la constante de leur orientation spirituelle » n° 4.

« L'Association Fraternités Nazaréennes se manifeste à différents niveaux:

- La *Fraternité Nazaréenne*: est la cellule première de l'Association; elle doit développer sa vie et sa mission en lien avec une communauté et/ou à une Province de l'Institut des Frères de la Sainte-Famille;

- Les *Fraternités Nazaréennes* qui font référence à une Province religieuse des Frères ont entre elles une coordination.

- L' *Association Fraternités Nazaréennes*: c'est l'ensemble de toutes les Fraternités régies par le *Plan de vie*. Bien que réparties en divers pays, elles forment une seule famille ». n° 23

## 1. 3. Les Communautés Educatives

Selon le Projet Educatif, l'école Sainte-Famille a son identité propre et se structure autour d'une Communauté Educative.

« L'Institut des Frères de la Sainte-Famille définit le type d'éducation qu'il entend réaliser dans les établissements et les autres espaces éducatifs au sein desquels il a une responsabilité de direction, d'animation ou d'orientation » (PE Introduction).

« L'école Sainte-Famille et les différents domaines où s'exerce l'activité éducative, est le lieu de rencontre de personnes qui, bien que d'idées différentes, ont une mission commune: l'éducation intégrale des enfants et des jeunes. C'est ce que nous appelons la communauté éducative. Sa cohésion interne est l'acceptation et la participation responsable à la mise en œuvre du Projet Educatif » (PE III).

L'Institut veille à la cohérence et à la continuité dans l'application des principes inscrits dans le Projet Educatif et favorise le contact et l'échange entre les milieux animés et orientés par les différentes composantes de la "*Famille Sa-Fa*". (PE III, a 1°)

Les composantes de la Communauté Educative sont:

1. L'identité titulaire ou l'autorité de tutelle.
2. La communauté des Frères.
3. Les enseignants.
4. Les collaborateurs.
5. Les élèves.
6. Les familles.
7. Les anciens élèves.

"La participation et la coresponsabilité de tous ceux qui composent la communauté éducative, selon leurs compétences, sont fondamentales pour arriver à réaliser le Projet Educatif". (PE III, 7, b)

La participation dans la communauté éducative peut se faire individuellement ou à travers les organismes de participation. "Les associations des différents groupes qui forment la communauté éducative, en conformité avec leurs règlements et objectifs propres, sont un moyen très efficace pour favoriser la participation et la coresponsabilité, de même que pour promouvoir la formation permanente de leurs membres" (PE III, 7, b)).

#### **1. 4. Les Associations des parents d'élèves**

La participation des parents d'élèves dans la vie des établissements où leurs enfants sont éduqués est reprise aussi bien dans la disposition juridique des différents Etats que dans les normes de l'Eglise. Celles-ci rappellent les parents, tant à leur devoir et à leur droit primaire à l'éducation que sur l'importance de l'école: « Parmi les moyens d'éducation, les fidèles attacheront une grande importance aux écoles qui sont en effet l'aide principale des parents dans leur tâche d'éducateurs » (CIC can 796)

Les associations de parents s'intègrent dans des unions ou des fédérations nationales et internationales de deux manières:

- Les unions ou fédérations constituées entre les collèges où l'Institut est l'entité titulaire ou a l'autorité de tutelle (Cf. Association Internationale Sainte-Famille).
- Les confédérations d'associations de parents des écoles catholiques des différents pays.

Les associations des parents sont intégrées dans les organismes de participation de l'établissement et y collaborent au moyen des activités à caractère formatif, éducatif, sportif ou de divertissement destinées aux parents mêmes et aux élèves. Ils collaborent aussi dans des initiatives de solidarité nationale ou internationale.

#### **1. 5. Les Associations d'élèves et d'anciens élèves**

Elles collaborent à quelques activités commémoratives et à diverses initiatives des établissements. Le Projet Educatif exprime leur possibilité d'action et de participation, mais dans leur vie personnelle où principalement ils rayonnent leur empreinte collégiale: "Les anciens élèves, grâce à la formation acquise, à leur situation et à leur intégration dans la société, contribuent à l'humaniser avec le témoignage des valeurs humaines, chrétiennes et de l' "*esprit de famille*". (PE III, 7).

Les Associations d'Anciens Elèves constituées comme telle existent seulement dans quelques établissements de l'Institut.

## **1. 6. L'Association Internationale Sainte-Famille (A.I.S.F.)**

Selon son Statut: "L'Association Internationale, pour arriver à ses fins, rassemble les Parents d'Elèves, Professeurs, Parents d'Ex Elèves et Anciens Elèves et Professeurs des Collèges de l'Institut des Frères de la Sainte-Famille, fondé par le Vénérable Frère Gabriel Taborin, ou d'autres, d'entité titulaire différente dirigés par la Congrégation concernée". (art.1)

Certains des objectifs principaux de l'Association favorisent la relation et l'appartenance à la Famille Sa-Fa dans sa dimension mondiale:

- Promouvoir l'union entre les Associations de Parents d'Elèves, de Parents d'Ex Elèves et d'Anciens Elèves des Collèges des Frères de la Sainte-Famille.

- Favoriser l'échange entre les élèves des différents pays associés. Faciliter le logement et le soin de ces derniers dans des familles, résidences ou collèges, par la promotion des activités formatives, culturelles et de vie commune.

- Faciliter l'amitié entre les membres de l'Association et promouvoir l'aide mutuelle quand c'est nécessaire.

- Organiser des congrès, réunions, séminaires, voyages et différents loisirs dans tout pays et valoriser toutes les initiatives qui peuvent être utiles ou profitables aux associés.

Quelques activités qu'elles promeuvent ont un caractère international comme les olympiades sportives, les semaines culturelles et les échanges linguistiques.

## **1. 7. Les Groupes chrétiens et les Communautés chrétiennes Sa-Fa**

La collaboration de l'Institut dans la mission de l'Eglise est effectuée au moyen des activités dans le domaine de l'éducation, de la catéchèse et de l'animation liturgique. Ces activités, comme aussi celles de formation chrétienne, animation missionnaire, pastorale juvénile et vocationnelle, et de solidarité, et également celles de caractère sportif ou récréatif, donnent lieu à la constitution de communautés et de groupes plus ou moins stables. Parfois, il s'agit d'activités périodiques où participent des jeunes et des adultes. Tous ces rassemblements et ces activités sont marqués plus ou moins intensément par la spiritualité de l'Institut et ils participent à l'accomplissement de sa mission évangélisatrice.

Il y a quelques Provinces dans lesquelles, pour intégrer tous les groupes et activités, on a élaboré un « Plan provincial de Pastorale »; d'autres les effectuent d'une manière moins structurée. Vu la grande variété et instabilité de ces groupes et de ces activités, il s'avère difficile de les énumérer, mais comme exemple, nous pouvons citer quelques-uns: en Uruguay: la retraite pour animateurs R.E.N.A, Fin de Semaine comme à Nazareth, Foyer et Atelier. En Argentine: Les AJEN (Campements Juvéniles de Spiritualité Nazaréenne), la retraite Projet de Vie. En Espagne: "Les communautés chrétiennes et groupes Sa-Fa" de jeunes et d'adultes, campements, le festival de la chanson vocationnelle. En Italie: Anima Sa-Fa. Au Burkina: JASAFa (Jeunesse Apostolique SAFA).

## **1. 8. Les Associations de solidarité et activité missionnaire**

Les activités missionnaires et de solidarité vont souvent ensemble et se réalisent d'une manière spontanée ou organisée à plusieurs niveaux. Ils peuvent se faire de façon autonome ou en collaboration avec des organismes ecclésiastiques, publics ou privés.

Dans chaque Province de l'Institut, il ya des groupes missionnaires et qui promeuvent des activités de solidarité. Les membres de la Famille SA-FA font partie également des associations et des groupes promus par diverses instances ecclésiastiques et civiles.

L'Institut collabore particulièrement avec l'ONG CARUMANDA et la CAM (Centre d'Animation Missionnaire):

### *L'ONG Carumanda*

C'est une association avec des statuts propres, établie en qualité d'Organisation Non Gouvernementale. Elle appartient au groupe des ONG consacrées au développement. Son cadre d'action est varié, tant au niveau des projets que des pays de destination des aides, mais elle est axée surtout sur le domaine éducatif. Elle promeut des activités de conscientisation et de sensibilisation à la solidarité dans les centres éducatifs d'Espagne où elle a une délégation. Chaque année, elle envoie en Equateur un groupe de volontaires pour la réalisation d'un des projets.

### *Le C.A.M. (Centre d'Animation Missionnaire)*

Le Centre d'Animation Missionnaire de Villa Brea collabore et réalise ses projets avec l'ONG "Sviluppo e Pace" (Développement et Paix). Il est composé de Frères et de laïcs. Il a des groupes de collaboration à Ravenna, au Collège Sainte-Famille de Turin et à Povegliano. Ses projets sont destinés surtout au Burkina Faso, mais aussi au Mexique et aux Philippines. Il promeut en Italie des temps de formation et maintient les contacts avec les organismes nationaux et internationaux pour le financement et la réalisation de projets de développement dont certains sont réalisés directement par des groupes qui se déplacent au Burkina Faso.

## **1. 9. Les Associations civiles**

La situation de l'Institut par rapport à l'Etat varie selon les pays:

- Dans quelques pays, l'Institut est reconnu directement devant l'Etat en tant que Congrégation religieuse ou Institut de vie consacrée. C'est le cas de la France, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Argentine et de la Colombie. Dans certains de ces pays, l'Institut a aussi une association civile reconnue: en France (l'Association Sainte-Famille, formée seulement par les Frères), en Argentine (l'Association de la Sainte-Famille, formée par les Frères qui intègrent l'Institut de Vie Consacrée des Frères de la Sainte-Famille et des laïcs), en Italie l'Institut est reconnu à travers deux entités : la "Maison de Procure Généralice" (maison de Rome) et la "Maison Généralice" (Province). En Espagne, il existe la Fondation Gabriel Taborin.

- Dans d'autres pays, l'Institut est reconnu à travers une association civile, c'est le cas de l'Uruguay, du Burkina Faso, de l'Equateur, du Mexique, des Philippines et de l'Inde.

- Quand il s'agit d'associations civiles, chacune d'elles dispose d'un statut propre, reconnu par l'Etat, qui régit la vie interne de l'association et son organisation. D'autres associations où l'Institut a des responsabilités sont les OGEC (Organismes de Gestion des Ecoles Catholiques) en France, les Conseils de l'Entité Titulaire en Espagne; les Coopératives de Maîtres et de Professeurs en Uruguay.

## **2. Les Liens**

La Famille SAFA maintient un réseau de relations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qui lui permettent de s'insérer dans la vie de l'Eglise et de la société. Certaines de ces relations sont définies de manière précise par des textes normatifs, d'autres ont un caractère plus large et répondent à la nature des institutions, à leur origine et à d'autres circonstances. Quelque soit leur nature et leur contenu, elles doivent avoir comme base la justice, la vérité et la charité, et être caractérisées par l'"esprit de famille".

### **2. 1. Liens civils**

Les associations qui représentent civilement l'Institut, ou certaines de ses parties, sont régies par les lois de chaque pays et par leurs propres statuts. L'Institut a aussi ses normes internes par rapport aux autorités civiles, en particulier, pour ce qui concerne les questions économiques (*Constitutions* Art. 170 et 171). Ces normes définissent le type de relations administratives.

Les institutions qui font partie de l'Institut, en particulier les centres éducatifs, ont aussi un lien administratif avec les autorités académiques de chaque pays. Ce lien est plus stricte quand elles sont sous contrat avec l'Etat.

Les contrats de travail et la législation du travail définissent les relations du travail.

L'insertion dans un territoire comporte la relation avec la population et avec les différentes instances administratives.

## **2. 2. Liens ecclésiaux**

Dans l'Eglise, certaines relations ont un caractère juridique, défini dans la législation ecclésiale, d'autres se situent plutôt dans le cadre de la pratique pastorale et de l'éducation.

### *2.2.1. Canoniques*

Les principaux aspects qui sont définis dans les normes de l'Eglise et qui touchent les liens internes et externes de la Famille SA-FA sont:

#### *2.2.1.1. - La vie de l'Institut des Frères de la Sainte-Famille de Belley.*

Comme les autres Instituts de Vie Consacrée, sa situation dans l'Eglise correspond principalement aux canons 607 à 709 du C.D.C. et à ses propres Constitutions, approuvées par l'Eglise. Celles-ci définissent la portée des vœux religieux, qui sont le lien qui unit chaque Frère à son Institut et à l'Eglise.

Les biens de l'Institut sont des biens d'Eglise, par conséquent, du point de vue ecclésial, ils suivent les normes du livre V du C.D.C. et celles des Constitutions.

#### *2.2.1.2. – L'Association Fraternités Nazaréennes.*

Le lien à l'Institut se base sur le canon 677§ 2., qui offre aux Instituts de vie de consacrée la possibilité d'avoir des "associations de fidèles": "Si elles sont unies à des Instituts, ceux-ci les aideront avec un soin spécial pour qu'elles soient imprégnées de l'esprit authentique de leur famille".

L'insertion des associations de fidèles dans le Peuple de Dieu est définie principalement aux canons 321 à 329. Les critères d'ecclésialité des associations de fidèles sont expliqués dans l'Exhortation Apostolique *Christifideles Laici* n.30.

Le Plan de vie "Pour vivre en fraternité" définit l'engagement qui lie les personnes à l'Association et à l'Institut.

#### *2.2.1.3. – L'activité apostolique de l'Institut.*

Certaines normes de l'Eglise se réfèrent directement à la mission développée par les Instituts religieux (C.D.C. 673 à 683) et définissent leur relation avec l'Eglise:

- "Dans les Instituts voués aux œuvres d'apostolat, l'action apostolique appartient à leur nature même... L'action apostolique qui doit être exercée au nom et par mandat de l'Eglise sera accomplie en communion avec elle". Can. 675

- "Les Instituts laïcs, tant d'hommes que de femmes, participent à la fonction pastorale de l'Eglise par des œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles et ils rendent à l'humanité des services très divers; c'est pourquoi ils doivent persévérer fidèlement dans la grâce de leur vocation". Can. 676

#### *2.2.1.4. - Les Centres Educatifs*

Certaines normes, contenues dans la partie correspondant à l'office ou à la mission d'enseigner, se réfèrent plus spécifiquement aux écoles catholiques et définissent leurs relations avec l'église locale.

- «Parmi les moyens d'éducation, les fidèles attacheront une grande importance aux écoles qui sont en effet l'aide principale des parents dans leur tâche d'éducateurs ». Can. 796
- «L'Eglise a le droit de fonder et de diriger des écoles de toute discipline, genre et degré. Les fidèles encourageront les écoles catholiques en contribuant selon leurs possibilités à les fonder et à les soutenir ». Can. 800
- «Les Instituts religieux qui ont l'éducation pour mission propre, en maintenant fidèlement cette mission, se dévoueront activement à l'éducation catholique, y pourvoiront même par leurs écoles fondées avec le consentement de l'Evêque diocésain». Can. 801

### *2.2.2. Liens de caractère Pastoral et éducatif*

Beaucoup de liens dans la Famille SA-FA ont un caractère pastoral et/ou éducatif. Dans certains cas, on peut établir une distinction claire, dans les deux autres liens ils sont unis. D'autre part, le lien est fait des fois de manière explicite et définie, des fois il est uniquement de fait ou implicite.

- Les professeurs qui signent un contrat de travail dans une institution éducative de l'Institut et les pères de famille qui inscrivent leurs enfants dans une école SA-FA, acceptent leur caractère propre exprimé dans le Projet Educatif et établissent une relation avec la Communauté Educative qui peut être effectuée de manière individuelle et/ou associée.

- Les élèves qui s'inscrivent dans une école SA-FA établissent également une relation éducative qui marque leur vie durant les années d'école.

- Les autorités (recteurs, directeurs, coordinateurs, etc.) assument, dans le cadre de leurs compétences, des responsabilités éducatives, administratives et pastorales.

- Les catéchistes et animateurs de groupes ont des responsabilités éducatives et pastorales.

- Les Frères qui sont envoyés dans une communauté, outre les responsabilités éducatives, pastorales et administratives qu'ils peuvent assumer dans la paroisse, dans le diocèse, dans le centre éducatif, etc., sont un témoignage communautaire du charisme de l'Institut. La communauté religieuse en tant que telle est une présence ecclésiale significative qui est en rapport avec les autres réalités ecclésiales.

### **2. 3. Les Liens humano-spirituels**

Beaucoup de liens ont simplement comme base l'amitié, l'affinité spirituelle, les expériences partagées, la famille, le voisinage, etc. Le lien qui est établi à travers des relations humaines et spirituelles est le fondement de toutes les autres. Sans elles, toutes les autres courent le risque du formalisme.

Ces liens humains et spirituels sont parfois très profonds et se maintiennent même au moment où les autres plus formels ont cessé.

La relation existe parfois avec un nombre limité de personnes et même avec une seule. Mais à travers ces personnes, on donne une certaine ouverture à toute la Famille SA-FA.

### **2. 4. Les Liens institutionnels**

La Famille SAFA, à travers certaines de ses instances et personnes, est en rapport avec beaucoup d'institutions, tant ecclésiales que civiles, dans les milieux locaux, nationaux et internationaux.

L'Institut, par l'intermédiaire du Supérieur Général, fait partie de l'USG (Union des Supérieurs Généraux).

Les Provinces, à travers les Provinciaux, font partie des Conférences des Supérieurs Majeurs respectives.

Dans chaque pays, il existe des organismes qui regroupent les écoles catholiques dont font partie les centres éducatifs de l'Institut.

L'insertion dans les églises implique le lien avec les organismes paroissiaux et diocésains.

La présence dans une commune ou dans toute autre unité administrative civile comporte une série de relations administratives et sociales.

## **2. 5. Les Liens “historiques”**

L'Institut des Frères de la Sainte-Famille se situe dans l'Eglise parmi les Instituts religieux de Frères.

Pour des motifs historiques et des caractéristiques similaires dans les activités éducatives, on s'est toujours senti proche des autres Instituts de Frères, en particulier ceux qui sont nés dans la même zone géographique et dans la même époque: Frères Maristes, Clercs de Saint-Viateur, entres autres. Cette relation d'amitié historique et institutionnelle a eu de multiples manifestations: accueil et soutien dans les moments de difficulté, dans les nouvelles fondations, collaboration dans les activités, etc. En France, l'Institut fait partie de l'UFE (Union des Frères Enseignants) qui regroupe les Congrégations religieuses de Frères enseignants.

Pour des motifs spirituels, l'Institut se sent aussi proche des congrégations placées sous le patronage de la Sainte-Famille. Une expression de cela est leur adhésion à l'Association créée par le Pape Léon XIII et aussi la participation aux Congrès Internationaux sur la Sainte-Famille; on apporte aussi notre collaboration à quelques activités conjointes ou organisées par certaines de ces congrégations.

## **2. 6. Les moyens au niveau des liens**

Les moyens qui lient dans la Famille SA-FA sont de nature et de portée très diversifiée:

- Les Frères en tant que religieux sont liés à l'Institut par les vœux religieux, d'abord temporaires et ensuite perpétuels. Leur portée est définie dans les *Constitutions*.
- Les membres de l'Association Fraternités Nazaréennes font un engagement, d'abord temporaire et ensuite définitif. Sa portée est définie dans le *Plan de vie*.
- Les membres des autres Associations sont liés à la Famille SA-FA à travers les mêmes engagements et conformément à leurs statuts respectifs.

## **2. 7. Les moyens de communication**

Pour maintenir l'union, la cohésion interne, la promotion de leurs activités, etc., la Famille SA-FA dispose de moyens d'information et de communication:

- La revue officielle de l'Institut, *L'Entretien Familial*
- La page Web de l'Institut [fsfbelley.net](http://fsfbelley.net)
- Les Provinces ont leurs propres bulletins d'information, pages web et autres moyens.
- Les Centres Educatifs et les Associations disposent de publications périodiques ou occasionnelles à travers lesquelles on raconte leur histoire, on exprime les idées et on donne des informations sur les personnes et les activités.

Les moyens d'information et de communication sont un élément indispensable de communion. Ils ont une responsabilité particulière dans la mesure où ils projettent une image de l'Institut, parfois vers l'extérieur.

## **2. 8. Les lieux de rencontre**

La Famille SAFA dispose, dans les différents pays, des lieux de rencontre (maisons de l'Institut des Frères ou d'autres institutions) qui, tout au long des années, ont accueilli des réunions, des temps de retraite et de prière et d'autres manifestations de la vie.

Certains de ces lieux ont été créés avec l'effort et la participation des personnes de différentes générations et conservent les signes et les symboles qui transmettent, à leur manière, une certaine façon de vivre ensemble en esprit de famille.

Les "lieux de la mémoire" où a vécu le Frère Gabriel Taborin et d'autres lieux où l'on a créé et développé la vie de la Famille SAFA méritent l'attention et les soins du patrimoine commun.

### **3. La Famille SA-FA vit une spiritualité et partage une mission.**

L'ensemble des personnes, groupes et institutions qui forment la Famille SA-FA est avant tout une "famille" qui vit une spiritualité caractéristique et s'insère dans la mission de l'Eglise avec quelques activités et un style propre. La spiritualité de la Famille SAFA est présentée dans le livre intitulé *Les liens qui nous unissent en Jésus, Marie et Joseph*.

Le noyau vital de la spiritualité SA-FA est l' "esprit de famille", comme il a été vécu et présenté par le Frère Gabriel Taborin: *«L'esprit de corps et de famille tire sa source de la charité, et par conséquent de Dieu, qui est la charité même. Dans une Congrégation où il y a réellement cet esprit, tous les membres qui la composent n'ont qu'un cœur et qu'une âme; ils s'aiment, s'entraident, prennent part aux joies et aux douleurs, aux succès et aux revers les uns les autres; une prévenance réciproque, une aimable fraternité confond parmi eux les esprits et les caractères les plus divers dans une même égalité; ce qui est à l'un est à tous, et les mots "mien" et "tien" n'y sont point en usage; chacun se croit inférieur à ses confrères et c'est Dieu qui règne sur eux... (Circulaire n° 21, IV, du 02 Juillet 1864).*

La spiritualité SA-FA a comme sources, les mêmes que toute vie chrétienne, avec quelques nuances propres:

- La liturgie et la vie sacramentelle, en particulier les sacrements de la vie quotidienne du chrétien (l'Eucharistie et la Réconciliation) et la célébration de la fête de la Sainte-Famille.
- La Parole de Dieu, écoutée et méditée à la lumière du mystère de Nazareth. Les textes qui se réfèrent à la vie de Jésus, Marie et Joseph à Nazareth, les Evangiles de l'enfance du Christ, et ceux qui se réfèrent à la fraternité et à la famille dans la Bible, méritent une plus grande attention.
- La prière personnelle et communautaire, avec la mémoire de la Sainte-Famille et quelques prières propres (invocations à la Sainte Famille, chants et prières). Il y a aussi quelques symboles et objets créés pour exprimer la spiritualité (le tableau de la Sainte-Famille, le blason, etc.).
- La vie et les enseignements de l'Eglise, en particulier ceux qui se réfèrent à la Vie Consacrée, à la famille, à l'éducation chrétienne, à la catéchèse, à la liturgie, etc.
- La vie du Frère Gabriel Taborin (son charisme, ses écrits) et la vie de l'Institut des Frères de la Sainte-Famille et de la Famille SAFA (son histoire, les lieux et cultures dans lesquels il vit et s'incarne aujourd'hui).

#### **3. 1. Les contenus de la spiritualité SA-FA peuvent se synthétiser ainsi:**

- *L'image de Dieu.* Le point central de la spiritualité, qui est le mystère de Nazareth, éduque le regard pour découvrir en Dieu la communauté d'amour qui est la Très Sainte Trinité. La relation entre la Sainte-Famille, la Trinité divine et la communauté chrétienne est essentielle.

- *Le mystère de Nazareth.* La vie de Jésus, Marie et Joseph formant une famille à Nazareth révèle l'aspect familial et quotidien du mystère de l'incarnation. Le mystère de Nazareth est en rapport avec tous les autres mystères de la vie du Christ (vie publique, mort et résurrection) et de la vie chrétienne.

- *L'Eglise comme famille de Dieu.* A l'image du Dieu-Trinité comme famille des fils de Dieu. Vivre dans l'Eglise, c'est entrer en relation avec toutes ses composantes et contribuer à sa croissance, jusqu'à réunir tous les enfants de Dieu dispersés.

- *Un regard sur le monde.* La spiritualité SAFA porte à voir le monde comme la maison où habite la grande famille des enfants de Dieu, où commence la construction de son Royaume, et à évaluer la diversité des cultures.

- *L'existence chrétienne inspirée par le mystère de Nazareth.* La tradition spirituelle de l'Institut, en contemplant le tableau de la Sainte-Famille, a synthétisé la vie chrétienne dans ces trois dimensions:

*A Nazareth on priait.*

La vie de prière de Jésus, Marie et Joseph à Nazareth invite à la fidélité à la prière personnelle et communautaire et à l'ouverture à Dieu, par la foi, au milieu des occupations de la vie. Elle invite également à progresser dans la familiarité dans les relations avec Dieu pour vivre notre condition de fils/filles de Dieu qui s'exprime dans le "Notre Père".

*A Nazareth on travaillait*

La vie de travail de la famille de Nazareth inspire toutes les dimensions du travail: activités domestiques et professionnelles liées à la mission et à la solidarité. Le mystère de Nazareth montre que l'incarnation consiste à assumer progressivement l'humain pour le transformer de l'intérieur et préparer l'annonce de l'évangile et il promeut l'espérance pour collaborer à la construction du Royaume de Dieu.

*A Nazareth on s'aimait*

La vie familiale de Jésus, Marie et Joseph à Nazareth porte à vivre le grand commandement de l'amour dans la relation avec Dieu et dans toutes les relations humaines, dans les milieux plus immédiats de la vie (famille, communauté, groupes, paroisse) et relations dans les milieux ecclésiaux et sociaux, ouverts à une dimension universelle. L'esprit de famille, comme forme caractéristique de vivre la charité, porte à tisser des relations de type familial et fraternel dans tous les milieux où l'on vit et travaille.

Dans la tradition de l'Institut, pour aider à vivre l'esprit de famille, on a maintenu l'expression de "petites vertus". Ce sont celles-ci: la politesse, l'affabilité et la condescendance, la dissimulation caritative des manquements de l'autre, l'indulgence et la patience, l'égalité d'humeur et la sainte joie, la compassion et l'empressement dans le service. Pour les développer, on a proposé deux méthodes: "la souplesse d'esprit", entendue comme capacité de se placer du point de vue de l'autre, tenant compte de son âge et de sa mentalité, de ne pas se croire en possession de la vérité, de maintenir une attitude de sympathie envers l'autre et la "délicatesse du cœur", entendue comme condescendance, affabilité dans le traitement, confiance et joie.

La Famille SA-FA dispose aussi de quelques méthodes et des formes de travail, vécues et expérimentées depuis longtemps dans l'Institut des Frères de la Sainte-Famille:

- L'effort pour vivre la vie quotidienne dans toutes ses dimensions à la lumière de l' "esprit de famille".

- La lecture et la méditation de la Parole de Dieu à la lumière du mystère de Nazareth.

- L'interprétation et le discernement des signes des temps "avec des yeux nazaréens".

- La construction de la communauté (groupe, famille) à travers la réunion communautaire et le projet de vie.

- La formation selon le charisme de l'Institut, selon les Guides de formation.

### **3. 2. La mission partagée.**

L'Institut, continuant l'œuvre du Frère Gabriel Taborin, s'insère avec les activités soulignées par son charisme, dans la mission de l'Eglise locale (dans les milieux de l'éducation chrétienne, de la catéchèse, de l'animation liturgique). La mission de l'Institut est partagée dans les différentes composantes du peuple de Dieu par des personnes qui appartiennent aux différents états de vie (religieux, laïc et prêtre). Ce fait souligne la communion pour la mission dans l'Eglise, dans la société, et il comprend dans le concret de la vie, des formes de discernement pastoral et des formes d'action qui portent à la collaboration et au partage des responsabilités

### *Partager les motivations:*

Les activités de la mission peuvent être partagées par des personnes avec divers motifs et à différents niveaux:

- La collaboration dans la promotion des valeurs humaines et le respect du projet éducatif est une base commune pour tous.
- La participation dans le dialogue entre la foi et la culture offre un milieu de collaboration dans lequel sont possibles les débats, les propositions d'inculturation, l'ouverture à d'autres réalités.
- Les activités peuvent être assumées comme mission d'Eglise à travers lesquelles on témoigne, on annonce et on propose explicitement l'Évangile.

### *Partager le charisme*

Le charisme du Frère Gabriel Taborin souligne fortement la fraternité. La relation à sa personne est le point de rencontre pour ceux qui, à partir de différentes motivations, forment la Famille SA-FA, qui a comme référence la Sainte-Famille de Nazareth.

Dans le milieu ecclésial, le charisme de l'Institut souligne la commune dignité des baptisés et la complémentarité des vocations. Les activités de la mission sont assumées comme de vrais ministères ecclésiaux.

### *Partager les relations*

La mission partagée porte à la relation et à la collaboration entre Prêtres, Frères et Laïcs, pour faciliter l'intégration de tous dans les différentes activités.

Quelques moyens qui favorisent la réalisation de la mission partagée sont:

- Maintenir une relation ouverte, fondée sur l'esprit de famille, qui se manifeste dans les détails concrets de la vie quotidienne, dans les rapports simples et proches.
- Chercher des formes et des lieux de rencontre.
- Prier ensemble.
- Intensifier la formation pédagogique et religieuse, et approfondir, religieux et laïcs ensemble, le charisme du Frère Gabriel.
- Créer un climat d'amitié, de respect et d'accueil réciproque, nous aidant les uns les autres.
- Partager les responsabilités.
- Créer et animer, dans le milieu de paroisse ou du centre éducatif, des groupes de jeunes, de parents, d'éducateurs.
- Vivre le *Projet Educatif de l'Institut*. Dans le milieu de l'éducation, le "Projet Educatif" de l'Institut propose comment construire la communauté éducative avec toutes ses composantes (communauté des Frères, enseignants, élèves, familles, collaborateurs, associations, pour que l'école puisse accomplir sa mission (culturelle, évangélisatrice et d'humanisation), la caractérisant par l'esprit de famille.

## **3.3. Croître comme Famille Sa-Fa**

### ***- La formation***

La formation permanente est une exigence de la vocation personnelle en vue de donner une réponse à chaque moment et circonstance. La formation permanente rend possible l'ouverture aux situations nouvelles de l'Eglise et du monde, et aide au changement de mentalité. Elle est destinée à aider à croître et à déployer toutes les potentialités de la personne en vue du Royaume.

Nazareth nous inspire cette idée de croissance: "Jésus descendit avec eux à Nazareth et il leur était soumis. Il croissait en sagesse, en taille et en grâce, devant Dieu et devant les hommes". (Lc 2, 51-52). Cette école de Nazareth est le lieu où la Famille Sa-Fa apprendra sa manière particulière de lire l'Évangile, d'orienter son style de vie et de relations et d'accomplir la mission. "Donnons-nous rendez-vous, chaque jour, sous l'humble toit de Nazareth, allons ensemble à l'école où l'on

commence à comprendre la vie de Jésus, où l'on apprend à vivre l'évangile" (Paul VI. XXXVè Chap. Gén. Message aux Fraternités).

On gagne du temps en faisant une formation qui embrasse tous les membres de la Famille Sa-Fa, avec des plans plus ou moins structurés dans chacune des Provinces. Dans certaines Provinces, il existe des plans écrits systématisés qui vont se développant. Dans ce sens, on doit continuer à approfondir, et la connaissance de la spiritualité nazaréenne qui oriente et donne sens à la vie, et la préparation et la mise à jour pour la mission.

La croissance et la vitalité de la Famille Sa-Fa sont conditionnées en partie par l'importance donnée à la formation. En ce sens, ce qui est en rapport avec l'expérience de la spiritualité requiert une attention spéciale, puisqu'elle exige acceptation et disposition de chaque personne pour entrer dans une dynamique de croissance. Toutefois, elle doit être promue et offerte à tous les membres qui composent la Famille Sa-Fa

#### ***- L'identité vocationnelle***

On a parcouru un chemin de reconnaissance mutuelle de chacune des vocations qui convergent vers la Sainte-Famille. La complémentarité des vocations est une des expériences les plus riches qu'a vécues au jour le jour la Famille Sa-Fa.

Frères, prêtres et laïcs peuvent et doivent apporter la spécificité de leur état de vie et de vocation à la croissance du corps commun, cet état de vie devant être respecté et valorisé. La vocation d'éducateurs chrétiens ou de catéchistes peut être développée dans les différents états de vie.

On doit continuer à approfondir l'identité de chacune des vocations afin que ce qui est spécifique à chacune se transforme en don qui enrichit les autres.

De tous les secteurs et milieux de la Famille Sa-Fa, on doit continuer d'avoir le souci de la culture vocationnelle afin qu'il permette à chaque personne de se demander quelle réponse elle doit donner à l'appel qu'elle reçoit. Dans la Famille Sa-Fa, on doit promouvoir la vocation de tous les états de vie et de tous les services.

#### ***- L'esprit de famille***

Le témoignage de l'esprit de famille est la caractéristique charismatique d'une plus grande force que la Famille Sa-Fa peut offrir dans ses relations. Cet esprit tend à favoriser la fraternité et la communion entre les hommes.

Soigner la qualité des relations qui sont promues à partir de l'esprit de famille, suppose un processus d'identification avec le charisme et de maturité personnelle qui porte les personnes à vivre avec simplicité les valeurs, vertus et manières que cet esprit exige.

Les activités, espaces et relations qui sont promus à partir de la Famille Sa-Fa doivent favoriser et promouvoir l'esprit de famille.

Favorisé par un sentiment d'appartenance et d'affinité, l'esprit d'union ou de corps doit se manifester comme fruit et manifestation de l'esprit de famille. Tous ceux qui à différents niveaux, travaillent ou participent à la vie de la Famille Sa-Fa doivent l'avoir.